

Extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-INT-CVB-ESP-20120912

Date de publication : 12/09/2012

Date de fin de publication : 28/11/2024

INT - Conventions fiscales entre la France et l'Espagne

Positionnement du document dans le plan :

INT - Fiscalité internationale

Conventions bilatérales

Titre 37 : Espagne

Les relations fiscales entre la France et l'Espagne sont régies par deux conventions :

- une convention en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée à Madrid le 10 octobre 1995. Elle est assortie d'un protocole formant partie intégrante de la convention ([BOI-INT-CVB-ESP-10](#)) ;
- une convention tendant à éviter les doubles impositions et à établir des règles d'assistance administrative réciproque en matière d'impôts sur le revenu et d'impôts sur les successions, signée à Madrid le 8 janvier 1963. Elle est assortie d'un protocole formant partie intégrante de la convention ([BOI-INT-CVB-ESP-20](#)).